DONNÉES PERSONNELLES DU TITULAIRE

Les renseignements suivants sont obligatoires

Si vous êtes client, précisez votre Identifiant .....

Civilité ☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom .....

Prémom .....

Vous confirme mon intention de céder depuis mon PEA : 4 0 6 1 8 ....

Code Banque Code Guichet N° de compte Clé RIB

..... titres de la société .....

comme précisé dans la lettre d'engagement correspondante.

Par la présente lettre, je vous précise que l'opération envisagée (Cocher la case appropriée, parapher et fournir les justificatifs correspondants : acte de cession, ordre de mouvement ou déclaration 2759)

☐ **Fait l'objet d'une clause d'indexation (complément de prix ou « earn-out »)**
Je reconnais avoir pris connaissance des règles particulières applicables au PEA en cas d'opération avec clause d'indexation et de la définition de la « clause d'indexation » qui figurent dans le Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts (BOFIP*).
En cas de mise en oeuvre de cette clause, si le PEA est ouvert à cette date, je m'engage à porter le complément de prix versé par l'acquéreur exclusivement au crédit de mon compte espèces PEA.

☐ **Fait l'objet d'une garantie de passif ou d'actif net**
Je reconnais avoir pris connaissance des règles particulières applicables au PEA en cas d'opération avec garantie de passif ou d'actif net qui figurent dans le BOFIP*. En conséquence, en cas de mise en oeuvre de cette clause, je m'engage à régler les sommes dues en application de cette clause exclusivement par le débit de mon compte espèces PEA. Les nouveaux versements effectués le cas échéant sur le compte espèces du plan afin de régler les sommes dues au titre de la garantie de passif ou d'actif net sont pris en compte pour l'appréciation de la limite des versements.

☐ **Fait l'objet d'une garantie de passif ou d'actif net**
Je reconnais avoir pris connaissance des règles particulières applicables au PEA en cas d'opération avec garantie de passif ou d'actif net (notamment n°74 du BOI 5I-8-06*). En cas de mise en oeuvre de cette garantie, si mon PEA est ouvert à cette date, je m'engage à porter sans délai au crédit de mon compte espèce PEA les sommes reçues, lesquelles ne seront pas prise en compte dans le plafond des versements.

En cas de rétention d'une fraction du prix de vente,
Je suis informé qu'à défaut d'effectuer, dans un délai de deux mois suivant la cession, un versement en numéraire porté au crédit de mon compte espèces PEA et équivalent à la fraction du prix de vente retenue, BOURSOBANK sera fondée à procéder à la clôture de mon PEA en application de la réglementation en vigueur. Toute omission relative à la réalisation d'un versement en numéraire au crédit de mon compte espèces PEA, équivalent à la fraction du prix de vente retenue, dans un délai de deux mois suivant la cession, relève de ma responsabilité exclusive.
L'opération étant dénouée en PEA par le versement effectué dans les deux mois, je reconnais avoir été averti que :

- si la clause de garantie de passif ou d'actif net n'est pas activée, la fraction du prix de vente qui avait fait l'objet d'une rétention devra être perçue en dehors de mon PEA à la date de dénouement de l'opération de réajustement du prix de vente.
- si la clause de garantie de passif ou d'actif net est partiellement ou totalement activée, la fraction du prix de vente qui n'a pas à être acquittée par l'acquéreur en exécution de cette clause devra être retirée de mon compte espèces PEA. Le solde de la fraction du prix de vente qui me sera versé le cas échéant devra être perçu en dehors de mon PEA.

☐ **Fait l'objet d'un différé de paiement ou d'un paiement échelonné du prix de cession**
Je reconnais avoir pris connaissance des règles particulières applicables au PEA en cas de cession avec différé de paiement ou d'un paiement échelonné du prix de cession qui figurent dans le BOIFIP*. En conséquence, à défaut d'effectuer dans un délai de deux mois suivant la cession, un versement en numéraire porté au crédit du compte espèces du PEA et équivalent à la quote-part différée du prix de vente, je suis informé que BOURSOBANK sera fondée à procéder à la clôture de mon PEA en application de la réglementation en vigueur. Toute omission relative à la réalisation d'un versement en numéraire au crédit de mon compte espèces PEA, équivalent à la quote-part différée du prix de vente, dans un délai de deux mois suivant la cession, relève de ma responsabilité exclusive. L'opération étant dénouée en PEA par le versement effectué dans les deux mois, le paiement échelonné ou différé doit donc être perçu hors PEA à la date fixée dans le contrat de cession.

☐ **Ne fait pas l'objet d'une clause d'indexation (complément de prix ou « earn-out »), d'une garantie de passif ou d'actif net ou d'un différé de paiement ou paiement échelonné prix de cession**
Je reconnais avoir pris connaissance des règles particulières applicables au PEA en cas de cession avec différé de paiement ou d'un paiement échelonné du prix de cession qui figurent dans le BOIFIP*.En conséquence, à défaut d'effectuer dans un délai de deux mois suivant la cession, un versement en numéraire porté au crédit du compte espèces du PEA et équivalent à la quote-part différée du prix de vente, je suis informé que BOURSOBANK sera fondée à procéder à la clôture de mon PEA en application de la réglementation en vigueur. Toute omission relative à la réalisation d'un versement en numéraire au crédit de mon compte espèces PEA, équivalent à la quote-part différée du prix de vente, dans un délai de deux mois suivant la cession, relève de ma responsabilité exclusive. L'opération étant dénouée en PEA par le versement effectué dans les deux mois, le paiement échelonné ou différé doit donc être perçu hors PEA à la date fixée dans le contrat de cession.

SIGNATURE

Je suis informé que BoursoBank n'est en aucun cas responsable de la vérification des justificatifs transmis et de l'appréciation des clauses ci-dessus, ce qui relève de ma seule responsabilité. Je suis également informé que la règlementation impose à BoursoBank, en tant que gestionnaire du plan, en cas de non respect des règles applicables au PEA et notamment des engagements particuliers visés ci-dessus, de procéder à la clôture du plan.
Je déclare que cette opération sera effectuée sous mon entière responsabilité et en assumer toutes les conséquences, y compris financières et fiscales.

Fait à : .....

le ...../ ..... / .....

Signature du titulaire

* Le BOFIP RPPM-RCM-40-50-20120912 relatif au PEA est consultable sur le site internet de l'administration à l'adresse suivante http://bofip.impots.gouv.fr

Loi informatique et libertés : Les données personnelles recueillies dans le présent document sont obligatoires. Elles sont destinées à Boursorama, qui de convention expresse, est autorisée à procéder à leur traitement automatisé ou non, à les communiquer aux personnes morales de son Groupe et prestataires de services ainsi qu'aux personnes mentionnées à l'article 17 du Titre I des Conditions Générales BoursoBank. Ces données sont utilisées par Boursorama pour des besoins de gestion et/ou de prospection commerciale.
Vous pouvez vous opposer, pour des motifs légitimes, à ce que vos données personnelles fassent l'objet d'un traitement selon les modalités décrites ci-après. Vous pouvez exercer, sans frais, vos droits d'accès, de rectification et d'opposition (article 38,39 et 40 de la loi précitée) sur le Site Internet ou en adressant un courrier au Service Clientèle BoursoBank, 44 rue Traversière, CS 80134, 92772 Boulogne-Billancourt cedex. Vous disposez du droit de vous opposer gratuitement à l'utilisation de vos données personnelles afin de ne recevoir aucune information de BoursoBank concernant ses offres promotionnelles, ses nouveautés et ses avantages. Pour exercer ce droit, rendez-vous dans la rubrique Mes Coordonnées de votre Espace Client.

1447 PEA Lettre d'information (Cession) 04-03-2024 Boursorama, SA au capital de 51 171 597,60 € - RCS Nanterre 351 058 151 - 44 rue Traversière, CS 80134, 92772 Boulogne-Billancourt cedex.